



CONSIGNES À L'EXAMEN D'ADMISSION À LA PROFESSION



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec



Le candidat doit respecter les consignes suivantes :

1. Attendre l'autorisation de la personne responsable avant de commencer l'examen.
2. Tous les effets personnels (sac à main, sac d'école, manteau, téléphone, tablette, calculatrice, etc.) doivent être déposés à l'avant de la salle d'examen.
3. Aucune sortie de la salle d'examen ne sera autorisée à moins d'une urgence (malaise, vomissements, etc.). Si vous devez aller à la salle de bain, vous devez y aller maintenant.
4. Vous ne pourrez quitter la salle d'examen dans les trente (30) premières minutes de la séance d'examen.
5. Aucune prolongation ne sera accordée.
6. N'utiliser aucun document, recueil de notes, textes, livre, téléavertisseur, téléphone cellulaire, tablette, agenda électronique, lecteur musical ou ordinateur portatif dans la salle d'examen.
7. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Soumettre » à la fin.
8. Ne jamais communiquer entre candidats après le début de la séance d'examen et ce, jusqu'à ce que vous soyez sortie de la salle de classe à la fin de l'examen. Toute forme de communication (orale, écrite, gestuelle...) sera considérée comme étant du plagiat.
9. Éviter toute complicité avec d'autres personnes pour répondre aux questions, en quel cas la personne responsable soumettra votre dossier au Conseil d'Administration pour analyse et décision. Vos résultats pourraient être invalidés s'il y a une raison de contester de bonne foi leur validité pour toute raison, et ce malgré l'absence de preuve de votre participation personnelle à des activités irrégulières. Les preuves pouvant invalider les résultats d'examen comprennent, sans si limiter, des tendances de réponses inhabituelles ou des augmentations inhabituelles des scores d'un examen à un autre.
10. En cas de problème, de distraction, de question ou de préoccupation, veuillez lever la main pour que le surveillant vienne vous aider. Le surveillant ne peut pas répondre à vos questions à propos de fonctionnalités ou du contenu de l'examen. Si vous avez un problème lié à une image ou à une question de l'examen, vous pouvez utiliser la fonction « Note » afin d'indiquer votre questionnement. Lors de la validation de l'examen, le comité des examens prendra connaissance de celui-ci.



11. Pour veiller à un niveau de sécurité élevé pendant l'examen, vous serez surveillé en tout temps. Un enregistrement vidéo et audio de l'activité de la salle d'examen pourrait être effectué. Manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou faire du bruit qui dérange les autres candidats est interdit durant l'examen.